

Élaboration du Programme régional de la forêt et du bois de Normandie
Concertation du public
du 19 octobre au 18 novembre 2018

Date	
NOM Prénom *	
Organisme	FRANSYLVA SFP 14-50
Pseudo	
Mail	

* Les nom et prénom sont obligatoires.
 Si vous désirez rester anonyme pour la publication, merci d'indiquer un pseudo.

Préciser vos observations ou demandes en les classant par ordre de priorité

N°	N° axe	N° objec- tif	Observations ou demande
1			Page 2 Plan 1 la forêt et la sylviculture : Nous adhérons à la vision présentée dans ce Plan Régional Forêt Bois (PRFB) qui correspond à celle de notre syndicat national FRANSYLVA, soit, gérer nos forêts durablement pour la production de bois (BO, BI, BE) dans le respect et la protection de l'environnement et de la biodiversité.
2			Page 2 L'organisation de la gouvernance : Nous souhaitons que nos représentants, syndicats départementaux, union régionale FRANSYLVA des propriétaires privés sylviculteurs ainsi que le CRPF soit les interlocuteurs privilégiés de la région pour les questions touchant à la forêt privée.
3	1	1	Page 26/27 L'une des raisons majeure de l'existence de FRANSYLVA et ses organisations départementales et régionale et du CRPF, ainsi que des CETEF et FOGEFOR est l'animation, le développement des réflexions et les actions collectives en faveur des forestiers privés : à mentionner dans le PRFB.
4	2	7	Page 35/36 Rappeler le rôle du CRPF et de L'IDF : les référents techniques des sylviculteurs privés.
5	3		Page 51 Mettre en avant les aspects concrets et pratiques d'aide et d'accompagnement aux pratiques sylvicoles tels que prévus dans les DGD. Page 51/65 Quid du plan « carbone » pour les forestiers.
6	3	8	Page 53 Ce sont les propriétaires qui fixent leurs objectifs, ils attendent des orientations mais pas des injonctions. Mettre en avant le rôle essentiel des gestionnaires experts forestiers et des coopératives pour la mobilisation forestière.
7	3	10	Page 66/69 Importance de l'action des syndicats et du CRPF dans les forêts sans DGD à promouvoir.
8	3	10	Page 67 Une volonté réelle et concrète pour aborder les surfaces privées en impasse sylvicole. Comment supporter l'investissement sans l'existence de grumes à commercialiser ?

			Renforcer la pratique des appels à projets, identifier et rectifier leurs contraintes. Cette politique doit être un succès.
9	3	10	<p>Page 70 une politique d'accompagnement préventive avant une répression qui doit être graduée. Une obligation de moyens pas de résultats.</p> <p>Page 71 oui, promouvoir l'outil informatique pour la gestion sylvicole à encourager, pour l'efficacité, pour la transmission.</p> <p>Page 71 Les coûts d'élaboration des PSG deviennent prohibitifs et contre-productif du nécessaire investissement régulier sylvicole.</p> <p>Page 76 Associer FRANSYLVA et le CNPF à la réflexion sur l'arrivée des SAFER dans la gestion des transactions des espaces forestiers</p>
10	3	11	<p>Page 77 Renforcer les rapprochements sylviculteurs/chasseurs pour l'établissement des plans de chasse. La chasse a un potentiel de revenu significatif à conserver. C'est un soutien à la gestion forestière. Quid de l'indemnisation aux propriétaires forestiers des dégâts de la grande faune en forêt ?</p>

Ajouter des lignes si besoin